

A-T-ON LE DROIT DE CROIRE CE QUE L'ON VEUT

Dans son fameux sermon sur la montagne Jésus dit notamment:

« Ceux qui me disent Seigneur, Seigneur n'entreront pas tous dans le royaume des cieux, mais celui-là seul qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux ». (1)

L'auteur de l'épître aux Hébreux met également l'accent sur l'obéissance à la volonté de Dieu quand il déclare que Christ... **« Après avoir été élevé à la perfection est devenu pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur d'un salut éternel. »** L'obéissance est par conséquent un facteur essentiel à l'obtention du salut. Il est triste de constater que nombreux sont ceux qui même après avoir pris connaissance de la Parole de Dieu refusent malgré tout de s'y conformer. Ils trouvent comme excuses: « Chacun a le droit de croire ce qu'il veut. Allez de votre côté et laissez-moi aller du mien ».

Cette conception est-elle vraie? Chacun a-t-il vraiment le droit de croire ce qu'il veut? Il faut, avant tout, avouer qu'il est assez difficile de répondre à cette question en disant simplement "Oui" ou "Non". Tout dépend du point de vue auquel on se place. Selon le cas, cela peut-être parfois "Oui" et parfois "Non". Permettez-moi d'illustrer cette réponse de Normand...

CHACUN EN A LEGALEMENT LE DROIT

Si nous considérons cette question sous l'angle strictement légale la réponse ne peut être que "Oui". Dans notre pays, en effet, le délit d'opinion n'existe pas et n'importe qui peut librement choisir ce qu'il a envie de croire ou pas. Nous avons le grand bonheur de pouvoir vivre dans un pays où une telle liberté est garantie par la Constitution, à tout citoyen.

DU POINT DE VUE MORAL NOUS EN AVONS EGALEMENT LE DROIT.

Si nous envisageons la chose du point de vue moral, la réponse est également "Oui, chacun a également le droit de croire ce qui lui plaît. Nous avons l'entière liberté de pouvoir prendre n'importe quelle décision concernant la conduite de notre vie. Dieu a d'ailleurs créé l'homme de telle manière à ce qu'il puisse prendre ses propres décisions morales, ce qui implique automatiquement la liberté de choix. Souvenons-nous de Josué qui, il y a bien des siècles, disait déjà aux Israélites:

(1) Matth 7 :21

Si vous ne trouvez pas bon de servir l'éternel, choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir, ou les dieux que servaient vos Pères au-delà du fleuve, ou les **dieux** des Amoriens dans le pays desquels vous habitez. Moi et ma maison, nous servirons l'Eternel". (2)

Depuis, l'homme a continué à faire son propre choix, malgré le fait que Dieu ne désire qu'une seule chose: C'est qu'il prenne la bonne décision. L'apôtre Pierre dit en effet:

« Le Seigneur ne tarde pas dans l'accomplissement de la promesse, comme quelques uns le croient; mais il use de patience envers vous, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais voulant que tous arrivent à la repentance. » (3)

Dieu cependant ne force personne à lui obéir. Quand nous l'adorons et le servons, nous devons le faire de notre propre bon vouloir et non sous la contrainte, la menace. Chacun peut et même doit décider pour lui-même.

LE POINT DE VUE DU BIEN ET DU MAL.

Revoyons maintenant, si vous le voulez bien, notre question sous un autre aspect. Si nous disons:

Du point de vue du bien et du mal, a-t-on le droit de croire ce que l'on veut ?" La réponse, dans ce cas précis, différente est sans conteste "Non". Pourquoi? Tout simplement parce que la Bible enseigne que la Parole de Dieu est en fait ce qui détermine et ce qui différencie le bien du mal. Jésus l'a d'ailleurs clairement exprimé:

"Vous connaîtrez la vérité et la vérité vous affranchira". (4)

Comme nous venons de le dire nous vivons dans un pays libre qui donne légalement le droit à tous ses citoyens de choisir ce qu'ils veulent croire ou ne pas croire. Nous avons donc le pouvoir de choisir et cela nous donne le droit moral de croire ou non. Mais il en va tout autrement quand on choisit de rejeter le Christ et de désobéir à ses enseignements. Dans ce cas là on peut affirmer qu'il s'agit de quelque chose de mal, d'un mauvais choix. Même si on essaie de dire, pour sa défense:

J'ai le droit de croire ce que je veux", cette décision n'en reste pas moins mauvaise car c'est là choisir l'erreur au lieu de la vérité. Si quelqu'un choisit délibérément de ne pas obéir à Dieu, il devra, hélas, tôt ou tard, supporter les conséquences de son acte. L'apôtre Paul dans sa seconde épître aux Thessaloniens écrit que:

- (2) Jos 24 :15
- (3) 2 Pierre 3:9
- (4) Jean 8:32

« Le Seigneur Jésus apparaîtra du ciel avec les anges de sa puissance au milieu d'une flamme de feu, pour punir ceux qui ne connaissent pas Dieu et ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile de notre Seigneur Jésus. Ils auront pour châtiment une ruine éternelle, loin de la face du Seigneur et de la gloire de sa force ». (5)

Si quelqu'un désire plaire à Dieu et jouir de la vie éternelle qu'il offre à tous ceux qui font sa volonté alors la réponse est catégoriquement "Non, il n'a pas le droit de croire ce qu'il veut". Il est logique qu'il faille écouter Dieu au lieu de s'écouter soi-même. Ce n'est pas ce que Nous croyons qui importe mais plutôt ce que Dieu veut que nous fassions en matière de pratique et de croyance.

A-T-ON LE DROIT DE CHOISIR SA PROPRE FOI?

En étudiant un certain nombre de vérités contenues dans le Nouveau Testament nous allons vite nous apercevoir et cela avec bien plus de précisions, qu'en ce qui concerne le bien et le mal, l'homme ne peut croire ce qu'il veut. Prenons par exemple le sujet de la foi.

Tout autour de nous, il existe de très nombreuses personnes qui renient le Christ et qui ne veulent pas admettre qu'il est le Fils de Dieu. Légalement et moralement parlant elles ont parfaitement le droit d'adopter cette attitude. Dieu ne les forcera jamais à croire. C'est contraire à sa nature. Mais l'incroyance relève du domaine du mal et l'athée devra plus tard souffrir les conséquences de sa manière de penser et, par là, d'agir. En hébreux, nous pouvons lire que:

« Sans la foi il est impossible d'être agréable à Dieu; car il faut que celui qui s'approche de lui croie que Dieu existe. » (6)

Les paroles suivantes de Jésus résonnent également comme un glas quand il dit:

« Vous mourrez dans vos péchés; car si vous ne croyez pas ce que je suis, vous mourrez dans vos péchés ». (7)

Peut-on entendre quelque chose de plus clair, de plus significatif? Écoutons encore, avant de nous poser la question suivante, les paroles de ce que l'on appelle communément "La grande Commission" donnée par Jésus ses apôtres:

- (5) 2 Thessaloniens, 1:7
- (6) Hébreux 11:6
- (7) Jean 8:24

« Allez par tout le monde et prêchez la Bonne Nouvelle à toute la création. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné. » (8)

A-t-on le droit de croire ce que l'on veut? Si on entend par là 11) j'ai le droit de renier le Christ et je pense que je n'en serai pas moins sauvé pour cela l'on se trompe lourdement. Dans ce sens là on n'a pas le droit de croire ce que l'on veut et cela pour la simple raison que l'erreur n'a nullement la même valeur que la vérité.

EST-IL IMPORTANT D'ÊTRE BAPTISÉ OU PAS?

Puisque nous venons de lire ensemble la "Grande Commission" pourquoi ne pas en profiter pour parler de la fameuse question du baptême ? Nombreux sont ceux qui pensent qu'en vertu de cette fameuse loi de liberté qui leur est donnée ils ont le droit de choisir s'ils veulent être baptisés ou pas. Nous parlons, bien sûr, du vrai baptême, qui est une immersion complète). Mais légalement on peut parfaitement refuser de l'être. On ne sera pas jeté en prison pour cela. Du point de vue moral on peut également ne pas envisager d'accomplir cet acte. Cependant pourrions-nous jamais jouir des promesses faites dans le Nouveau Testament, si nous n'obéissons pas à un tel ordre? Non seulement Jésus nous dit : **« Celui-ci qui ne croira pas sera condamné ».**

Mais de plus il précise

« Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé. »

Si nous comprenons bien le français, le Seigneur pose ici deux conditions au salut. La première est qu'il faut croire et la deuxième il faut être baptisé. Je suis persuadé qu'il ne vous viendrait pas à l'idée que le Christ, a dit: "Celui qui croira et qui ne sera pas baptisé sera sauvé. Non, n'est-ce pas?"

En 1 Pierre, l'apôtre Pierre vient de parler du salut qui avait été accordé à Noé et aux siens lors du déluge et il conclut en ces termes:

« Cette eau était une figure du baptême, qui n'est pas la purification des souillures du corps, mais l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu, et qui maintenant vous sauve, vous aussi, par la résurrection de Jésus Christ »
(9)

Le baptême nous sauve dans le sens qu'il s'agit là d'un commandement que Dieu nous donne et par lequel nous appliquons à nos âmes le sang versé par son fils pour les laver de leurs péchés. C'est pourquoi nous n'avons pas le droit de rejeter le baptême tout en nous attendant à tout de même obtenir le salut éternel.

(8) 16 :15-16

(9) 1 Pierre 3 :21

A-T-ON LE DROIT DE CHOISIR LE MODE DE BAPTEME?

Certains diront peut être encore: J'ai le droit de croire ce que je veux; je peux par conséquent très bien être aspergé par quelques gouttes d'eau -au lieu d'être vraiment baptisé".

Si j'en ai envie, pourquoi pas". Encore une fois, il est exact que légalement et moralement tout citoyen du **monde libre possède ce choix.**

Mais que dit le Nouveau Testament à ce sujet? N'est-ce pas là ce qui importe? Peut-on être aspergé au lieu d'être vraiment baptisé tout en bénéficiant malgré tout du salut? En Jean 3:23 nous pouvons constater que Jean-Baptiste:

« Baptisait à Enon, près de Salim, parce qu'il y avait là beaucoup d'eau ». (10)

En Romains Paul stipule pourquoi il faut **"beaucoup d'eau pour baptiser bibliquement, selon la volonté de Dieu:**

« Ignorez-vous, dit-il, "que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, c'est en sa mort que nous avons été baptisés? Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême en sa mort » (11)

Nous avons tous la faculté d'être aspergés si nous le voulons, mais Paul, sous l'inspiration divine, précise bien que le baptême doit être un ensevelissement dans l'eau. Comment peut-on effectuer cela avec seulement quelques gouttes d'eau? Le mot grec "Baptidzo" il signifie bien immerger. Alors? Personne n'a le droit ni le pouvoir de remplacer le vrai baptême, qui doit être précédé par la foi et la repentance, par quelque chose qui n'est pas conforme à ce que Dieu exige.

Avez-vous jamais songé à cette question. Etes-vous vraiment baptisé?

LA VOIE DE DIEU EST LA SEULE VRAIE. Comme vous le voyez, on ne peut répondre à la question: "Chacun a-t-il le droit de croire ce qu'il veut", que par "Oui" et "Non". Comme citoyen d'un pays libre, nous avons la faculté de choisir notre religion.

Moralement nous avons ce choix. Mais ...car il y a un énorme "Mais" ...

la Parole de Dieu est là, elle est la vérité totale et c'est d'après elle que l'homme sera jugé au dernier jour.

« La Parole que j'ai annoncée », dit Jésus c'est elle qui le jugera au dernier jour. »(12)

Pensez-vous toujours avoir le droit de croire ce que vous voulez?

(10) Jean 3:23

(11) Romains 6:35

(12) Jean 12:48

Certainement pas si vous voulez être sauvé! ... Dites-vous bien que, comme le dit le livre des Proverbes:

« Telle voie parait droite à un homme, mais son issue c'est la voie de la mort ».(13)

Que sommes-nous pour nous fier à notre propre jugement quand il s'agit de notre vie spirituelle? Qui sommes-nous pour **décider, malgré** notre liberté, que nous avons le choix de croire ce que nous **voulons** au lieu de suivre l'unique volonté de notre Dieu?

Connaissez-vous cette volonté? Savez-vous qu'il vous suffit d'ouvrir une Bible pour qu'aussitôt Dieu s'adresse à vous, sans intermédiaire. Oui, directement à VOUS!

Nous sommes là pour vous aider à mieux connaître les enseignements de Jésus, à les apprécier, les aimer même.

A bientôt et que le Seigneur vous garde.

(13) Proverbes 16:2

Jacques Marchal